

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1974 B 00148
Numéro SIREN : 302 607 957
Nom ou dénomination : BB GR

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2020 sous le numéro de dépôt 76978

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 05-10-2020

N° DE DEPOT : 076978

N° GESTION : 1974B00148

N° SIREN : 302607957

DENOMINATION : BB GR

ADRESSE : 22 RUE DE MONTMORENCY 75003 PARIS

MILLESIME : 2019

BB GR

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'Associé unique
BB GR
22, rue de Montmorency
75003 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BB GR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 30 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan de votre société pour une valeur nette de 110 millions d'euros. La note 1.5 « Règles et méthodes comptables – Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels précise les méthodes retenues pour leur comptabilisation ainsi que l'approche retenue pour évaluer les dépréciations. Nous avons examiné la méthodologie retenue et apprécié le caractère raisonnable des estimations utilisées par votre société pour réaliser le test d'évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 30 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 30 septembre 2020

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Cédric Le Gal

BB GR Société par actions simplifiée à associé unique

Comptes annuels - exercice clos le 31/12/2019

Sommaire

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019.....	2
BILAN AU 31/12/2019	3
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE.....	5
NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	6
NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES	9
NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	9
NOTE 4. AUTRES PRODUITS	9
NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	10
NOTE 6. RESULTAT FINANCIER.....	10
NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL	11
NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES	11
NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13
NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	14
NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES.....	15
NOTE 12. ACTIF CIRCULANT.....	16
NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	17
NOTE 14. CAPITAUX PROPRES.....	17
NOTE 15. ETAT DES PROVISIONS	18
NOTE 16. DETTES.....	19
NOTE 17. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	21
NOTE 18. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL	22
NOTE 19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	23
NOTE 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	23

Compte de résultat au 31/12/2019

En euros	Notes	2019	2018
Chiffre d'affaires	2	216 010 186	239 308 487
Production stockée		-269 303	-812 385
Production immobilisée		644 334	778 212
Subvention d'exploitation		9 416	82 464
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3	8 271 398	8 866 370
Autres produits	4	591 628	523 789
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		225 257 659	248 746 937
Achats consommés et variation de stocks		105 753 436	124 146 495
Autres achats et charges externes	5	50 138 289	49 463 200
Impôts et taxes		4 032 322	4 147 643
Charges de personnel	18	45 919 810	40 514 591
Dotations aux amortissements et provisions	3	9 165 312	9 651 330
Autres charges		10 205 797	10 670 154
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		225 214 966	238 593 413
RESULTAT D'EXPLOITATION		42 694	10 153 524
Résultat financier	6	-4 179 116	-3 665 322
RESULTAT COURANT		-4 136 422	6 488 201
Résultat exceptionnel	7	434 959	-1 694 676
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	8	-882 110	-1 349 436
RESULTAT NET		-4 583 573	3 444 089

Bilan au 31/12/2019

ACTIF

En euros	Notes	2019			2018
		Montant brut	Amortissements Provisions	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	9	10 205 451	6 392 042	3 813 409	3 685 231
Immobilisations corporelles	10	83 540 607	66 855 182	16 685 425	17 787 193
Immobilisations financières	11	112 523 601	2 275 052	110 248 549	111 038 436
ACTIF IMMOBILISE		206 269 660	75 522 276	130 747 384	132 510 860
Stocks	12.1	17 048 498	3 654 249	13 394 249	12 433 507
Avances versées sur commandes	12.2	437 965		437 965	1 539 396
Clients et comptes rattachés	12.2	41 722 313	155 728	41 566 585	48 888 672
Autres créances	12.2	41 556 285		41 556 285	48 457 081
Disponibilités		35 554		35 554	44 828
ACTIF CIRCULANT		100 800 615	3 809 977	96 990 638	111 363 484
Charges constatées d'avance	13	459 777		459 777	441 215
Ecart de conversion actif		34 656		34 656	901
TOTAL GENERAL		307 564 707	79 332 253	228 232 455	244 316 461

PASSIF

En euros	Notes	2019	2018
Capital social	14.1	42 635 386	42 635 386
Primes d'émission, de fusion, d'apport		40 526 766	40 526 766
Ecart de réévaluation		54 886	54 886
Réserve légale		4 263 539	4 263 539
Autres réserves		14 327 913	14 327 913
Report à nouveau		14 373 788	10 929 699
Résultat de l'exercice		-4 583 573	3 444 089
Subventions d'investissement		47 209	62 079
Provisions réglementées		2 842 329	2 874 364
CAPITAUX PROPRES	14.2	114 488 242	119 118 720
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15	9 580 922	11 331 684
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16.1		5 340
Autres dettes financières diverses	16.1	768 581	1 768 870
DETTES FINANCIERES		768 581	1 774 210
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16.2	40 392 419	42 968 385
Dettes fiscales et sociales	16.2	14 249 306	15 517 210
Autres dettes	16.2	48 739 046	53 601 774
DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES		103 380 771	112 087 369
Ecart de conversion passif		13 938	4 478
TOTAL GENERAL		228 232 455	244 316 461

Annexe aux comptes annuels de l'exercice

La présente annexe comporte le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019, dont le total est de 228 232 455 euros, et le compte de résultat qui dégage une perte nette de 4 583 573 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Les comptes de la société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale au sein du groupe EssilorLuxottica dont la

société consolidante est EssilorLuxottica domiciliée au 147 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont (712 049 618 RCS Créteil).

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les comptes annuels de BBGR ont été arrêtés par le Président le 30 juin 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise du Covid-19.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Après une amélioration des résultats en 2018, l'activité de BBGR est en retrait sur l'exercice 2019 :

- Le chiffre d'affaires net est à 216 010 186 € (-9.7% vs 2018)
- Le résultat d'exploitation est à 42 694 € (vs 10 153 524 € en 2018)
- Le résultat net est à -4 583 573 € (vs 3 444 089 € en 2018)

La baisse du résultat est notamment due à la dégradation du taux de marge sur les verres, à la baisse d'activité sur les montures, les moules et les semis-finis, et au changement de mode de financement des AGA.

Aux termes de la décision de l'Associé Unique du 14 juin 2019, il a été décidé de ne pas distribuer de dividende à l'Associé Unique de la Société au titre de l'exercice 2018.

La société BBGR n'a pas reçu de dividende de sa filiale INVOPTIC au titre de l'exercice 2018.

Au cours des exercices 2017 et 2018, la Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2012 à 2015 inclus.

En décembre 2017, la Société avait reçu une notification de redressements relative aux taxes foncière et contribution foncière des entreprises ainsi qu'une proposition de rectification interruptive au titre des années 2014 et 2015 portant sur l'impôt sur les sociétés et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises. Les incidences de ce contrôle fiscal dans les comptes clos au 31 décembre 2019 n'appellent pas de commentaires particuliers.

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2014-03 modifié relatif au Plan Comptable Général.

Le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014, a été homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018, publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018.

Ce nouveau règlement complète des règlements publiés depuis cette date et les principes comptables précédemment admis.

1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est présenté net de remises et ristournes de nature commerciale, des retours et de certaines commissions proportionnelles au chiffre d'affaires. Les ventes sont constatées

lorsque les risques et avantages associés à la propriété sont transférés au client ou lorsque les réceptions physiques et techniques sont effectuées par ce dernier.

1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. La Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations incorporelles.

Les logiciels générés en interne sont capitalisés uniquement s'ils génèrent des avantages économiques futurs probables. Sont immobilisées les dépenses liées à l'analyse organique, à la programmation, aux tests et jeux d'essai, à la documentation, au paramétrage et à la mise en état d'utilisation du logiciel, à condition qu'elles soient justifiées par des factures (ressources externes) ou des suivis d'heures (ressources internes).

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, licences et logiciels. Elles sont amorties suivant le mode linéaire ou sur la base d'unités d'œuvre sur une durée probable d'utilisation.

Les actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Logiciels	1 à 10 ans
Brevets	Durée de protection légale

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

1.3 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Seuls les frais de développement sont capitalisés s'ils répondent aux critères suivants :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement démontrée,
- intention du Groupe d'achever le projet,
- capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,

- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet,
- évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés à l'évolution du marché et de la multiplicité des projets, les critères d'immobilisation évoqués ci-dessus ne sont pas réputés remplis pour les projets relatifs aux verres ophtalmiques. En conséquence, les frais de développement relatifs à ces projets sont comptabilisés en charges.

Pour les instruments, les frais de développement sont capitalisés lorsque les critères énoncés ci-dessus sont satisfaits.

1.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Les immobilisations corporelles comprennent des terrains, constructions, matériel industriel et autres immobilisations corporelles amorties suivant le mode linéaire ou le mode dégressif, en fonction de la durée probable d'utilisation.

Constructions	20 à 33 ans
Agencements et aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 20 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans
Terrains	Non amortis

L'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est inscrit en amortissements dérogatoires, au passif du bilan (provisions réglementées).

Toutes les dépenses internes ou externes engagées par la Société pour produire elle-même un actif corporel sont immobilisées à l'exclusion des frais administratifs, frais de démarrage, dépenses de pré-exploitation.

Les actifs corporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'événements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées. En revanche, la Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations corporelles.

1.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. La Société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition dans le prix de revient des titres de participations.

A la clôture de l'exercice, les participations sont estimées à la valeur d'utilité déterminée sur la base d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent ou sur des projections de flux de trésorerie futurs.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée. Les dépréciations sont comptabilisées en résultat financier.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. L'ensemble de ces éléments sont dépréciés le cas échéant s'il existe un risque de non recouvrement.

1.6 STOCKS

Les stocks acquis à titre onéreux sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat, selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de production sont enregistrés à leur coût de production réel, qui comprend le coût d'acquisition des matières consommées, ainsi que les charges directes et indirectes de production.

A l'arrêté des comptes, la valeur brute des stocks et la valeur actuelle sont comparées et la plus faible des deux valeurs était retenue. La valeur actuelle est notamment déterminée en référence au prix de marché, aux perspectives de ventes mais aussi au risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

1.7 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur actuelle d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, déterminée au regard du risque de non recouvrement.

1.8 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Ces valeurs sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée si la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

1.9 INSTRUMENTS FINANCIERS ET OPERATIONS EN DEVISES

La Société applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

1.10 ENGAGEMENTS DE RETRAITE, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES

La Société applique la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Au 31 décembre 2019, la provision correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite nets des actifs de couverture du régime.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluation actuarielles :

- l'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités de la Société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et d'hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires) ;
- le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation ;
- lorsque la Société verse des cotisations à un fonds pour financer tout ou partie de son engagement, la provision est minorée de la valeur de marché des actifs du fonds ;

- en cas de changement des hypothèses actuarielles retenues ou d'ajustements liés à l'expérience, la variation de l'engagement ou des actifs de couverture résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime pour la part excédant 10 % du plus haut de l'engagement et de la valeur de marché des actifs du fonds à l'ouverture de l'exercice ;
- en cas de changement des prestations d'un régime ou lors de la création d'un régime, la variation de l'engagement résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée d'acquisition des droits des salariés concernés par le régime lorsque les droits ne sont pas acquis. Lorsque les droits sont acquis dès la réalisation du changement, la variation correspondante de l'engagement est constatée immédiatement en résultat ;
- la provision constatée in fine correspond au montant de l'engagement déduction faite, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs du fonds et des éléments différés au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés.

1.11 IMPOT SUR LES BENEFICES (REGIME DE L'INTEGRATION FISCALE)

La Société fait partie du groupe d'intégration fiscale en France dont EssilorLuxottica est la société tête de groupe. EssilorLuxottica est la seule redevable de l'impôt.

La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal, à hauteur de sa contribution.

1.12 METHODES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION DES PROVISIONS

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable et certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Provisions pour garantie donnée aux clients

La provision est calculée soit :

- par application d'un pourcentage moyen des coûts de garantie sur le chiffre d'affaires annuel (au prorata temporis du nombre de mois de garantie),
- dans la mesure où un délai de retour a pu être déterminé, par application de ce même pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé pendant ce délai.

Provisions pour risques sur filiales et participations

Pour les participations dont la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Le cas échéant, la provision s'impute dans l'ordre suivant : titres, créances à long terme, compte courant et provision pour risque à concurrence du complément. Cette provision pour risque n'est cependant comptabilisée qu'aux conditions suivantes :

- la forme juridique implique que la Société est indéfiniment et solidairement responsable du passif ; ou

- à hauteur des engagements pris par Essilor International pour les autres formes juridiques.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont essentiellement composées des amortissements dérogatoires.

NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES

2019			
En euros	France	Export	Total
Production vendue de biens	184 962 697	11 454 292	196 416 988
Production vendue de services	6 002 267	618 947	6 621 213
Ventes de marchandises	12 753 139	218 846	12 971 985
TOTAL	203 718 102	12 292 084	216 010 186

2018			
En euros	France	Export	Total
Production vendue de bien	183 553 932	13 705 202	197 259 134
Production vendue de services	6 304 206	3 690 650	9 994 856
Ventes de marchandises	25 083 185	6 971 312	32 054 497
TOTAL	214 941 323	24 367 164	239 308 487

NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES

En euros	2019	2018
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	1 619 389	1 762 378
Reprises de dépréciation sur actif circulant	4 396 724	4 809 588
Transferts de charges d'exploitation	2 255 285	2 294 404
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	8 271 398	8 866 370
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-3 882 212	-4 023 859
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	-3 735 328	-4 281 668
Dotations aux provisions	-1 547 773	-1 345 804
Dotations aux amortissements et provisions	-9 165 312	-9 651 330

NOTE 4. AUTRES PRODUITS

En euros	2019	2018
Redevances et refacturation de frais aux sociétés du Groupe	270 192	473 095
Gains de change	170 241	
Produits divers de gestion courante	151 195	50 695
TOTAL	591 628	523 790

NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En euros	2019	2018
Honoraires	24 104 838	24 405 121
Communications et publicités (a)	8 127 071	6 838 375
Intérimaires et personnel détaché	4 266 744	4 858 015
Locations, entretiens et Assurances	4 157 339	3 974 361
Transports	3 673 997	3 555 590
Etudes et prestations et sous-traitance	2 726 243	2 611 788
Télécommunication et déplacements	1 333 379	1 372 037
Autres	879 367	847 401
Etudes, recherches et documentations	869 310	1 000 513
TOTAL	50 138 288	49 463 201

(a) L'augmentation des dépenses de communications est notamment liée à la promotion de la marque Nikon.

NOTE 6. RESULTAT FINANCIER

En euros	2019	2018
Intérêts sur emprunts	-51 826	-102 385
Intérêts sur prêts et comptes courants	25 159	17 745
Escomptes nets	-3 645 651	-3 658 873
Dotations, reprises de dépréciations, transferts de charges	-539 255	21 218
Change	32 708	55 369
Divers	-252	1 603
TOTAL	-4 179 116	-3 665 322

NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En euros	2019	2018
SUR OPERATIONS DE GESTION	-1 091 882	149
Pénalités, Amendes fiscales	-507 375	
Rappels d'impôts	-344 508	
Autres produits et charges sur opérations de gestion	-239 999	149
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	-183 438	28 701
Opérations sur cessions d'immobilisations	-198 308	13 831
Autres produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	14 870	14 870
DOTATIONS, REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	1 710 279	-1 723 526
Dotations, reprises de provisions réglementées	32 035	144 214
Autres (a)	1 678 244	-1 867 740
TOTAL	434 959	-1 694 676

(b) Les autres reprises exceptionnelles sont principalement liées au débouclage des provisions relatives aux conséquences du contrôle fiscal pour un montant de 1.9 M€.

NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES**8.1 RESULTATS HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE**

En euros	2019	2018
Résultat de l'exercice	-4 583 573	3 444 089
Impôt sur les bénéfices	882 110	1 349 436
Résultat avant impôt	-3 701 463	4 793 525
Variation des provisions réglementées	-32 035	-144 214
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	-3 733 498	4 649 311

8.2 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre éléments courants et exceptionnels se décompose comme suit :

2019 En euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	-4 136 422	180 000*	-3 956 422
Résultat exceptionnel	434 959		434 959
RESULTAT NET			-3 521 463

* L'écart par rapport à la charge d'impôts correspond à l'impôt lié au contrôle fiscal, ainsi qu'aux retenues à la source non utilisées.

2018 En euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	6 488 201	-1 283 055	5 205 146
Résultat exceptionnel	-1 694 676	-66 381	-1 761 057
RESULTAT NET			3 444 089

8.3 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT**ACTIF**

En euros	2019	2018
Retraite ^(a)	6 229 813	6 420 391
Dettes provisionnées pour congés payés	2 353 282	2 521 649
Autres	875 894	636 814
TOTAL	9 458 989	9 578 853
Soit un impôt correspondant (au taux de 25 % pour 2019 et 31,65 % pour 2018)	2 364 747	3 031 707

(a) La ligne Retraite inclut les Congés Fin de carrière pour 629 269 euros en 2019 contre 888 060 euros en 2018.

PASSIF

En euros	2019	2018
Amortissements dérogatoires	2 842 329	2 874 364
Subventions d'investissements	47 209	62 079
TOTAL	2 889 538	2 936 443
Soit un impôt correspondant (au taux de 25 % pour 2019 et 31,65 % pour 2018)	772 384	929 384

NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

2019 En euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Brevets, marques, licences	5 348 141			510 298			5 858 440
Fonds commercial	2 927 170						2 927 170
Autres immobilisations incorporelles	1 419 841						1 419 841
VALEUR BRUTE	9 695 152			510 298			10 205 451
Amortissements et dépréciations	6 009 921				382 120		6 392 042
VALEUR NETTE	3 685 231						3 813 409

2018 En euros	Valeur au 01/01/2018	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2018
Brevets, marques, licences	4 645 463	705 848	3 170				5 348 141
Fonds commercial	2 927 170						2 927 170
Autres immobilisations incorporelles	1 467 342		47 501				1 419 841
VALEUR BRUTE	9 039 975	705 848	50 671				9 695 152
Amortissements et dépréciations	5 752 055				308 538	50 671	6 009 921
VALEUR NETTE	3 287 920						3 685 231

NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2019 En euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Terrains	2 632 241						2 632 241
Constructions	37 543 194			153 035			37 696 229
Installations techniques, matériel, outillage	32 835 099		1 097 248	2 003 537			33 741 388
Autres immobilisations corporelles	5 976 563		6 013	743 008			6 713 558
Immobilisations corporelles en cours	2 726 604	3 093 420		-3 063 787			2 756 237
Avances et acomptes	347 045			-346 091			955
VALEUR BRUTE	82 060 746	3 093 420	1 103 261	-510 298			83 540 607
Amortissements et dépréciations	64 273 554				3 500 092	918 464	66 855 182
VALEUR NETTE	17 787 193						16 685 425

2018 En euros	Valeur au 01/01/2018	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2018
Terrains	2 644 640	858	13 256				2 632 241
Constructions	37 371 361	420 646	248 813				37 543 194
Matériel industriel	31 790 892	2 783 297	1 739 090				32 835 099
Autres immobilisations corporelles	6 547 410	134 741	705 588				5 976 563
Immobilisations corporelles en cours	2 201 761	481 150		-43 693			2 726 604
Avances et acomptes	43 693	347 045		43 693			347 045
VALEUR BRUTE	80 599 757	4 167 737	2 706 747	0			82 060 746
Amortissements et dépréciations	63 245 063				3 715 321	2 686 830	64 273 554
VALEUR NETTE	17 354 694						17 787 193

NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**11.1 TABLEAU DE SYNTHÈSE**

2019 En euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Participations	112 358 220						112 358 220
Autres titres immobilisés	253 164		253 164				
Autres immobilisations financières	161 948	3 433					165 381
VALEUR BRUTE	112 773 332	3 433	253 164				112 523 601
Dépréciations	1 734 896				799 372	259 216	2 275 052
VALEUR NETTE	111 038 436						110 248 549

2018 En euros	Valeur au 01/01/2018	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2018
Participations	112 358 220						112 358 220
Autres titres immobilisés	253 164						253 164
Autres immobilisations financières	159 466	2 482					161 948
VALEUR BRUTE	112 770 850	2 482					112 773 332
Dépréciations	1 741 214					6 318	1 734 896
VALEUR NETTE	111 029 635						111 038 436

11.2 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations au 31 décembre 2019 détenues par BB GR :

En milliers d'euros	Capital	Autres capitaux propres	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis par la Société	Cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
A EST SUPÉRIEURE A 1 %									
Filiales françaises	113 765	-12 865	111 558	110 082	Néant	Néant	48	8 234	Néant
Filiales internationales	480	1 478	799	Néant	Néant	Néant	Néant	1 494	Néant
B N'EXCEDE PAS 1 %									
Filiales françaises									
Filiales internationales	1 200	25 434	1	1	Néant	Néant	93 221	1 321	Néant

11.3 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE

En euros	2019	2018
Plus d'un an	165 381	161 948
TOTAL	165 381	161 948

NOTE 12. ACTIF CIRCULANT**12.1 STOCKS**

En euros	2019	2018
Matières premières, autres approvisionnements	7 377 854	7 096 006
Marchandises	4 361 507	3 783 306
Produits finis, semis finis, en-cours	5 309 137	5 578 439
SOUS-TOTAL	17 048 498	16 457 751
Dépréciations :		
• Matières premières, autres approvisionnements	-2 845 352	-3 064 371
• Marchandises	-116 169	-37 459
• Produits finis, semis finis, en-cours	-692 728	-922 414
SOUS-TOTAL	-3 654 249	-4 024 244
TOTAL	13 394 249	12 433 507

12.2 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

En euros	2019	2018
PLUS D'UN AN		
MOINS D'UN AN	83 560 835	98 885 149
Avances et acomptes versés sur commandes	437 965	1 539 396
Clients et comptes rattachés	41 566 585	48 888 672
Autres créances ^(a)	41 556 285	48 457 081
TOTAL	83 560 835	98 885 149

(a) Les autres créances sont principalement composées du compte courant de cash pooling Groupe pour 21 909 954 euros, ainsi que de la TVA sur factures non parvenues & avoirs à établir pour 9 580 656 euros.

12.3 PRODUITS À RECEVOIR

En euros	2019	2018
Clients factures à établir	689 974	1 318 976
Autres créances	6 636 065	5 278 426
TOTAL	7 326 039	6 597 402

NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

En euros	2019	2018
Résultat d'exploitation	459 777	441 215
TOTAL	459 777	441 215

NOTE 14. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la société se compose de 2 795 763 actions ordinaires de valeur nominale 15,25 euros.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En euros	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport et réévaluation	Réserves et Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Subventions d'investissements	Capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2019	42 635 386	40 581 652	29 521 151	3 444 089	2 874 364	62 079	119 118 720
Autres mouvements de l'exercice					-32 035	-14 870	-46 905
Affectation du résultat			3 444 089	-3 444 089			0
Résultat de la période				-4 583 573			-4 583 573
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2019	42 635 386	40 581 652	32 965 240	-4 583 573	2 842 329	47 209	114 488 242

NOTE 15. ETAT DES PROVISIONS**15.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

2019 En euros	Valeur au 01/01/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur au 31/12/2019
Provisions pour retraites et pensions	6 420 391	725 965	916 543		6 229 813
Autres provisions pour risques et charges	4 911 293	1 451 738	2 055 435	956 486	3 351 110
TOTAL	11 331 684	2 177 703	2 971 978	956 486	9 580 922

2018 En euros	Valeur 01/01/2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur 31/12/2018
Provisions pour retraites et pensions	6 855 128	810 267	1 245 004		6 420 391
Autres provisions pour risques et charges	3 241 590	2 412 678	645 852	97 122	4 911 293
TOTAL	10 096 718	3 222 945	1 890 856	97 122	11 331 684

15.2 DEPRECIATIONS D'ACTIFS

2019 En euros	Valeur 01/01/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur 31/12/2019
DEPRECIATIONS D'ACTIFS	6 206 269	4 534 700	4 655 940	6 085 029
Des stocks	4 024 244	3 654 249	4 024 244	3 654 249
Des créances	447 129	81 079	372 480	155 728
Des titres de participation	1 481 732	799 372	6 052	2 275 052
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	253 164		253 164	

2018 En euros	Valeur 01/01/2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur 31/12/2018
DEPRECIATIONS D'ACTIFS	6 781 182	4 281 668	4 856 581	6 206 269
Des stocks	4 247 774	4 024 244	4 247 774	4 024 244
Des créances	792 194	257 424	602 489	447 129
Des titres de participation	1 488 050		6 318	1 481 732
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	253 164			253 164

NOTE 16. DETTES**16.1 ECHEANCES DES DETTES FINANCIERES**

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En euros	2019	2018
A MOINS D'UN AN	364 567	1 139 664
Fonds de participation	330 408	1 134 324
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5 340
Autres dettes financières	34 159	
A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	395 349	625 882
Fonds de participation	395 349	625 882
A PLUS DE 5 ANS	8 665	8 665
Dépôts et cautionnements reçus	8 665	8 665
TOTAL	768 581	1 774 210

16.2 ECHEANCES DES DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En euros	2019	2018
A MOINS D'UN AN	103 380 771	112 087 369
Dettes fournisseurs	40 392 419	42 968 385
Dettes fiscales et sociales	14 249 306	15 517 210
Autres dettes	48 739 046	53 601 774
A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS		
A PLUS DE 5 ANS		
TOTAL	103 380 771	112 087 369

16.3 CHARGES À PAYER

En euros	2019	2018
Intérêts courus sur emprunts	96 356	295 933
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 331 954	20 790 691
Dettes fiscales et sociales :		
• Congés payés	5 000 378	5 100 190
• Intéressement	1 767 834	1 809 347
• Autres	2 887 908	3 269 614
Autres dettes :		
• Remises, rabais et ristournes à accorder	44 775 677	51 033 229
• Clients créditeurs	1 353 227	299 527
• Avoirs à établir	707 921	858 811
• Autres	416 317	808 207
TOTAL	82 337 572	84 265 549

NOTE 17. ENGAGEMENTS HORS BILAN**17.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS****Engagements donnés et reçus :**

Néant

Instruments de change :

Au 31 décembre 2019, les opérations de change à terme sont les suivantes :

En Euros	Montants contractuels (cours initial)	Valeur de marché au 31-déc-19
Autres couvertures du risque de change		
Ventes à terme de devises		
Achats à terme de devises	2 549 388	-34 159
TOTAL		-34 159

17.2 ENGAGEMENT EN MATIERE DE CREDIT BAIL

Absence d'engagement de crédit-bail.

17.3 ENGAGEMENT DE PAIEMENTS FUTURS

Obligations contractuelles 2019 En euros	Paielements dus par période			Total
	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Contrats de location simple	1 189 521	2 572 134	568 442	4 330 097
TOTAL	1 189 521	2 572 134	568 442	4 330 097

NOTE 18. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL**18.1 ENGAGEMENTS DE RETRAITES, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES****Complément de retraite :**

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2019 sont les taux d'inflation (1,80 %), taux de rotation de personnel, taux d'augmentation des salaires (entre 1,80%) et taux d'actualisation (0,50 %).

Le montant global de l'engagement ainsi évalué s'élève à 317 121 euros au 31/12/2019.

En euros	2019	2018
Valeur actuelle des engagements	197 898	230 433
Eléments différés ^(a)	119 224	129 366
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	317 121	359 799

(a) Les éléments différés correspondent aux pertes ou gains actuariels.

Indemnités de fin de carrière :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'une indemnité de fin de carrière lors de tout départ en retraite a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2019 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (0,50%) et s'élève à 5 283 423 euros.

En euros	2019	2018
Valeur actuelle des engagements	9 137 255	7 975 997
Eléments différés ^(a)	-3 853 832	-2 803 465
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	5 283 423	5 172 532

(a) Les éléments différés correspondent aux pertes ou gains actuariels et aux coûts des services passés.

Médailles du travail :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'avantages pécuniaires, en contrepartie d'un nombre d'années de travail, en application de la réglementation du travail, des conventions collectives, des accords syndicaux professionnels, a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2019 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (0,50 %) et s'élève à 1 807 537 euros.

En euros	2019	2018
Valeur actuelle des engagements	1 807 537	1 630 408
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	1 807 537	1 630 408

Charge de l'exercice :

En euros	2019	2018
Coût des services rendus sur la période	480 604	508 699
Charge d'intérêt sur l'actualisation	164 720	180 870
Pertes (gains) actuariels	307 448	228 841
Charge de l'exercice	952 772	918 410

18.2 EFFECTIF MOYEN

Ventilation de l'effectif moyen	2019	2018
Cadres	146	137
Agents de maîtrise et employés	232	241
Ouvriers	347	376
TOTAL	724	754

18.3 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas fournie car elle reviendrait à communiquer sur une rémunération individuelle.

NOTE 19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R.123-198 11 du code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

NOTE 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**Covid 19**

Les états financiers de BBGR ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2019 de la société, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettrait en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Chomage partiel

En raison de la crise sanitaire, BBGR a eu recours au chômage partiel à partir de la fin du mois de mars.

La décision de recourir au chômage partiel a eu les impacts financiers suivants sur la période mars 2020 - mai 2020:

1,3M€ d'indemnités reçues de l'état
0,9M€ d'économies de charges patronales sur les heures chômées

Par ailleurs, BBGR a choisi de compenser à 100% le salaire de ses collaborateurs en chômage partiel, et cette mesure a eu un coût global pour la société de 0,6M€.

BB GR

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 42.635.385,75 Euros
Siège Social : 22, rue de Montmorency - 75003 PARIS
302 607 957 R.C.S. PARIS
(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport des Commissaires aux comptes, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2019, qui s'élève à 4.583.573,08 euros, intégralement au compte « report à nouveau », lequel sera ainsi porté de 14.373.787,79 euros à 9.790.214,71 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	NOMBRE D'ACTIONS	DIVIDENDE NET	IMPOT D'AVANCE	PAYE	REMUNERATION GLOBALE
2016	2 795 763	3,82 €	Néant		3,82 €
2017	2 795 763	Néant	Néant		Néant
2018	2 795 763	Néant	Néant		Néant

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

* * *

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Président
Madame Prune MARRE



BB GR

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'Associé unique
BB GR
22, rue de Montmorency
75003 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BB GR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 30 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan de votre société pour une valeur nette de 110 millions d'euros. La note 1.5 « Règles et méthodes comptables – Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels précise les méthodes retenues pour leur comptabilisation ainsi que l'approche retenue pour évaluer les dépréciations. Nous avons examiné la méthodologie retenue et apprécié le caractère raisonnable des estimations utilisées par votre société pour réaliser le test d'évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 30 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 30 septembre 2020

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Cédric Le Gal

BB GR Société par actions simplifiée à associé unique

Comptes annuels - exercice clos le 31/12/2019

Sommaire

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019.....	2
BILAN AU 31/12/2019	3
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE.....	5
NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	6
NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES	9
NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	9
NOTE 4. AUTRES PRODUITS	9
NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	10
NOTE 6. RESULTAT FINANCIER.....	10
NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL	11
NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES	11
NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13
NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	14
NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES.....	15
NOTE 12. ACTIF CIRCULANT.....	16
NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	17
NOTE 14. CAPITAUX PROPRES	17
NOTE 15. ETAT DES PROVISIONS	18
NOTE 16. DETTES.....	19
NOTE 17. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	21
NOTE 18. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL	22
NOTE 19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	23
NOTE 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	23

Compte de résultat au 31/12/2019

En euros	Notes	2019	2018
Chiffre d'affaires	2	216 010 186	239 308 487
Production stockée		-269 303	-812 385
Production immobilisée		644 334	778 212
Subvention d'exploitation		9 416	82 464
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3	8 271 398	8 866 370
Autres produits	4	591 628	523 789
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		225 257 659	248 746 937
Achats consommés et variation de stocks		105 753 436	124 146 495
Autres achats et charges externes	5	50 138 289	49 463 200
Impôts et taxes		4 032 322	4 147 643
Charges de personnel	18	45 919 810	40 514 591
Dotations aux amortissements et provisions	3	9 165 312	9 651 330
Autres charges		10 205 797	10 670 154
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		225 214 966	238 593 413
RESULTAT D'EXPLOITATION		42 694	10 153 524
Résultat financier	6	-4 179 116	-3 665 322
RESULTAT COURANT		-4 136 422	6 488 201
Résultat exceptionnel	7	434 959	-1 694 676
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	8	-882 110	-1 349 436
RESULTAT NET		-4 583 573	3 444 089

Bilan au 31/12/2019

ACTIF

En euros	Notes	2019			2018
		Montant brut	Amortissements Provisions	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	9	10 205 451	6 392 042	3 813 409	3 685 231
Immobilisations corporelles	10	83 540 607	66 855 182	16 685 425	17 787 193
Immobilisations financières	11	112 523 601	2 275 052	110 248 549	111 038 436
ACTIF IMMOBILISE		206 269 660	75 522 276	130 747 384	132 510 860
Stocks	12.1	17 048 498	3 654 249	13 394 249	12 433 507
Avances versées sur commandes	12.2	437 965		437 965	1 539 396
Clients et comptes rattachés	12.2	41 722 313	155 728	41 566 585	48 888 672
Autres créances	12.2	41 556 285		41 556 285	48 457 081
Disponibilités		35 554		35 554	44 828
ACTIF CIRCULANT		100 800 615	3 809 977	96 990 638	111 363 484
Charges constatées d'avance	13	459 777		459 777	441 215
Ecart de conversion actif		34 656		34 656	901
TOTAL GENERAL		307 564 707	79 332 253	228 232 455	244 316 461

PASSIF

En euros	Notes	2019	2018
Capital social	14.1	42 635 386	42 635 386
Primes d'émission, de fusion, d'apport		40 526 766	40 526 766
Ecarts de réévaluation		54 886	54 886
Réserve légale		4 263 539	4 263 539
Autres réserves		14 327 913	14 327 913
Report à nouveau		14 373 788	10 929 699
Résultat de l'exercice		-4 583 573	3 444 089
Subventions d'investissement		47 209	62 079
Provisions réglementées		2 842 329	2 874 364
CAPITAUX PROPRES	14.2	114 488 242	119 118 720
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15	9 580 922	11 331 684
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16.1		5 340
Autres dettes financières diverses	16.1	768 581	1 768 870
DETTES FINANCIERES		768 581	1 774 210
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16.2	40 392 419	42 968 385
Dettes fiscales et sociales	16.2	14 249 306	15 517 210
Autres dettes	16.2	48 739 046	53 601 774
DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES		103 380 771	112 087 369
Ecart de conversion passif		13 938	4 478
TOTAL GENERAL		228 232 455	244 316 461

Annexe aux comptes annuels de l'exercice

La présente annexe comporte le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019, dont le total est de 228 232 455 euros, et le compte de résultat qui dégage une perte nette de 4 583 573 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Les comptes de la société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale au sein du groupe EssilorLuxottica dont la

société consolidante est EssilorLuxottica domiciliée au 147 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont (712 049 618 RCS Créteil).

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les comptes annuels de BBGR ont été arrêtés par le Président le 30 juin 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise du Covid-19.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Après une amélioration des résultats en 2018, l'activité de BBGR est en retrait sur l'exercice 2019 :

- Le chiffre d'affaires net est à 216 010 186 € (-9.7% vs 2018)
- Le résultat d'exploitation est à 42 694 € (vs 10 153 524 € en 2018)
- Le résultat net est à -4 583 573 € (vs 3 444 089 € en 2018)

La baisse du résultat est notamment due à la dégradation du taux de marge sur les verres, à la baisse d'activité sur les montures, les moules et les semis-finis, et au changement de mode de financement des AGA.

Aux termes de la décision de l'Associé Unique du 14 juin 2019, il a été décidé de ne pas distribuer de dividende à l'Associé Unique de la Société au titre de l'exercice 2018.

La société BBGR n'a pas reçu de dividende de sa filiale INVOPTIC au titre de l'exercice 2018.

Au cours des exercices 2017 et 2018, la Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2012 à 2015 inclus.

En décembre 2017, la Société avait reçu une notification de redressements relative aux taxes foncière et contribution foncière des entreprises ainsi qu'une proposition de rectification interruptive au titre des années 2014 et 2015 portant sur l'impôt sur les sociétés et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises. Les incidences de ce contrôle fiscal dans les comptes clos au 31 décembre 2019 n'appellent pas de commentaires particuliers.

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2014-03 modifié relatif au Plan Comptable Général.

Le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014, a été homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018, publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018.

Ce nouveau règlement complète des règlements publiés depuis cette date et les principes comptables précédemment admis.

1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est présenté net de remises et ristournes de nature commerciale, des retours et de certaines commissions proportionnelles au chiffre d'affaires. Les ventes sont constatées

lorsque les risques et avantages associés à la propriété sont transférés au client ou lorsque les réceptions physiques et techniques sont effectuées par ce dernier.

1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. La Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations incorporelles.

Les logiciels générés en interne sont capitalisés uniquement s'ils génèrent des avantages économiques futurs probables. Sont immobilisées les dépenses liées à l'analyse organique, à la programmation, aux tests et jeux d'essai, à la documentation, au paramétrage et à la mise en état d'utilisation du logiciel, à condition qu'elles soient justifiées par des factures (ressources externes) ou des suivis d'heures (ressources internes).

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, licences et logiciels. Elles sont amorties suivant le mode linéaire ou sur la base d'unités d'œuvre sur une durée probable d'utilisation.

Les actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Logiciels	1 à 10 ans
Brevets	Durée de protection légale

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

1.3 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Seuls les frais de développement sont capitalisés s'ils répondent aux critères suivants :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement démontrée,
- intention du Groupe d'achever le projet,
- capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,

- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet,
- évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés à l'évolution du marché et de la multiplicité des projets, les critères d'immobilisation évoqués ci-dessus ne sont pas réputés remplis pour les projets relatifs aux verres ophtalmiques. En conséquence, les frais de développement relatifs à ces projets sont comptabilisés en charges.

Pour les instruments, les frais de développement sont capitalisés lorsque les critères énoncés ci-dessus sont satisfaits.

1.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Les immobilisations corporelles comprennent des terrains, constructions, matériel industriel et autres immobilisations corporelles amorties suivant le mode linéaire ou le mode dégressif, en fonction de la durée probable d'utilisation.

Constructions	20 à 33 ans
Agencements et aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 20 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans
Terrains	Non amortis

L'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est inscrit en amortissements dérogatoires, au passif du bilan (provisions réglementées).

Toutes les dépenses internes ou externes engagées par la Société pour produire elle-même un actif corporel sont immobilisées à l'exclusion des frais administratifs, frais de démarrage, dépenses de pré-exploitation.

Les actifs corporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'événements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées. En revanche, la Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations corporelles.

1.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. La Société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition dans le prix de revient des titres de participations.

A la clôture de l'exercice, les participations sont estimées à la valeur d'utilité déterminée sur la base d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent ou sur des projections de flux de trésorerie futurs.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée. Les dépréciations sont comptabilisées en résultat financier.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. L'ensemble de ces éléments sont dépréciés le cas échéant s'il existe un risque de non recouvrement.

1.6 STOCKS

Les stocks acquis à titre onéreux sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat, selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de production sont enregistrés à leur coût de production réel, qui comprend le coût d'acquisition des matières consommées, ainsi que les charges directes et indirectes de production.

A l'arrêté des comptes, la valeur brute des stocks et la valeur actuelle sont comparées et la plus faible des deux valeurs était retenue. La valeur actuelle est notamment déterminée en référence au prix de marché, aux perspectives de ventes mais aussi au risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

1.7 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur actuelle d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, déterminée au regard du risque de non recouvrement.

1.8 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Ces valeurs sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée si la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

1.9 INSTRUMENTS FINANCIERS ET OPERATIONS EN DEVISES

La Société applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

1.10 ENGAGEMENTS DE RETRAITE, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES

La Société applique la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Au 31 décembre 2019, la provision correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite nets des actifs de couverture du régime.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluation actuarielles :

- l'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités de la Société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et d'hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires) ;
- le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation ;
- lorsque la Société verse des cotisations à un fonds pour financer tout ou partie de son engagement, la provision est minorée de la valeur de marché des actifs du fonds ;

- en cas de changement des hypothèses actuarielles retenues ou d'ajustements liés à l'expérience, la variation de l'engagement ou des actifs de couverture résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime pour la part excédant 10 % du plus haut de l'engagement et de la valeur de marché des actifs du fonds à l'ouverture de l'exercice ;
- en cas de changement des prestations d'un régime ou lors de la création d'un régime, la variation de l'engagement résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée d'acquisition des droits des salariés concernés par le régime lorsque les droits ne sont pas acquis. Lorsque les droits sont acquis dès la réalisation du changement, la variation correspondante de l'engagement est constatée immédiatement en résultat ;
- la provision constatée in fine correspond au montant de l'engagement déduction faite, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs du fonds et des éléments différés au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés.

1.11 IMPOT SUR LES BENEFICES (REGIME DE L'INTEGRATION FISCALE)

La Société fait partie du groupe d'intégration fiscale en France dont EssilorLuxottica est la société tête de groupe. EssilorLuxottica est la seule redevable de l'impôt.

La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal, à hauteur de sa contribution.

1.12 METHODES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION DES PROVISIONS

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable et certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Provisions pour garantie donnée aux clients

La provision est calculée soit :

- par application d'un pourcentage moyen des coûts de garantie sur le chiffre d'affaires annuel (au prorata temporis du nombre de mois de garantie),
- dans la mesure où un délai de retour a pu être déterminé, par application de ce même pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé pendant ce délai.

Provisions pour risques sur filiales et participations

Pour les participations dont la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Le cas échéant, la provision s'impute dans l'ordre suivant : titres, créances à long terme, compte courant et provision pour risque à concurrence du complément. Cette provision pour risque n'est cependant comptabilisée qu'aux conditions suivantes :

- la forme juridique implique que la Société est indéfiniment et solidairement responsable du passif ; ou

- à hauteur des engagements pris par Essilor International pour les autres formes juridiques.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont essentiellement composées des amortissements dérogatoires.

NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES

2019			
En euros	France	Export	Total
Production vendue de biens	184 962 697	11 454 292	196 416 988
Production vendue de services	6 002 267	618 947	6 621 213
Ventes de marchandises	12 753 139	218 846	12 971 985
TOTAL	203 718 102	12 292 084	216 010 186

2018			
En euros	France	Export	Total
Production vendue de bien	183 553 932	13 705 202	197 259 134
Production vendue de services	6 304 206	3 690 650	9 994 856
Ventes de marchandises	25 083 185	6 971 312	32 054 497
TOTAL	214 941 323	24 367 164	239 308 487

NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES

En euros	2019	2018
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	1 619 389	1 762 378
Reprises de dépréciation sur actif circulant	4 396 724	4 809 588
Transferts de charges d'exploitation	2 255 285	2 294 404
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	8 271 398	8 866 370
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-3 882 212	-4 023 859
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	-3 735 328	-4 281 668
Dotations aux provisions	-1 547 773	-1 345 804
Dotations aux amortissements et provisions	-9 165 312	-9 651 330

NOTE 4. AUTRES PRODUITS

En euros	2019	2018
Redevances et refacturation de frais aux sociétés du Groupe	270 192	473 095
Gains de change	170 241	
Produits divers de gestion courante	151 195	50 695
TOTAL	591 628	523 790

NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En euros	2019	2018
Honoraires	24 104 838	24 405 121
Communications et publicités (a)	8 127 071	6 838 375
Intérimaires et personnel détaché	4 266 744	4 858 015
Locations, entretiens et Assurances	4 157 339	3 974 361
Transports	3 673 997	3 555 590
Etudes et prestations et sous-traitance	2 726 243	2 611 788
Télécommunication et déplacements	1 333 379	1 372 037
Autres	879 367	847 401
Etudes, recherches et documentations	869 310	1 000 513
TOTAL	50 138 288	49 463 201

(a) L'augmentation des dépenses de communications est notamment liée à la promotion de la marque Nikon.

NOTE 6. RESULTAT FINANCIER

En euros	2019	2018
Intérêts sur emprunts	-51 826	-102 385
Intérêts sur prêts et comptes courants	25 159	17 745
Escomptes nets	-3 645 651	-3 658 873
Dotations, reprises de dépréciations, transferts de charges	-539 255	21 218
Change	32 708	55 369
Divers	-252	1 603
TOTAL	-4 179 116	-3 665 322

NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En euros	2019	2018
SUR OPERATIONS DE GESTION	-1 091 882	149
Pénalités, Amendes fiscales	-507 375	
Rappels d'impôts	-344 508	
Autres produits et charges sur opérations de gestion	-239 999	149
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	-183 438	28 701
Opérations sur cessions d'immobilisations	-198 308	13 831
Autres produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	14 870	14 870
DOTATIONS, REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	1 710 279	-1 723 526
Dotations, reprises de provisions réglementées	32 035	144 214
Autres (a)	1 678 244	-1 867 740
TOTAL	434 959	-1 694 676

(b) Les autres reprises exceptionnelles sont principalement liées au débouclage des provisions relatives aux conséquences du contrôle fiscal pour un montant de 1.9 M€.

NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES**8.1 RESULTATS HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE**

En euros	2019	2018
Résultat de l'exercice	-4 583 573	3 444 089
Impôt sur les bénéfices	882 110	1 349 436
Résultat avant impôt	-3 701 463	4 793 525
Variation des provisions réglementées	-32 035	-144 214
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	-3 733 498	4 649 311

8.2 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre éléments courants et exceptionnels se décompose comme suit :

2019 En euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	-4 136 422	180 000*	-3 956 422
Résultat exceptionnel	434 959		434 959
RESULTAT NET			-3 521 463

* L'écart par rapport à la charge d'impôts correspond à l'impôt lié au contrôle fiscal, ainsi qu'aux retenues à la source non utilisées.

2018 En euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	6 488 201	-1 283 055	5 205 146
Résultat exceptionnel	-1 694 676	-66 381	-1 761 057
RESULTAT NET			3 444 089

8.3 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT**ACTIF**

En euros	2019	2018
Retraite ^(a)	6 229 813	6 420 391
Dettes provisionnées pour congés payés	2 353 282	2 521 649
Autres	875 894	636 814
TOTAL	9 458 989	9 578 853
Soit un impôt correspondant (au taux de 25 % pour 2019 et 31,65 % pour 2018)	2 364 747	3 031 707

(a) La ligne Retraite inclut les Congés Fin de carrière pour 629 269 euros en 2019 contre 888 060 euros en 2018.

PASSIF

En euros	2019	2018
Amortissements dérogatoires	2 842 329	2 874 364
Subventions d'investissements	47 209	62 079
TOTAL	2 889 538	2 936 443
Soit un impôt correspondant (au taux de 25 % pour 2019 et 31,65 % pour 2018)	772 384	929 384

NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

2019 En euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Brevets, marques, licences	5 348 141			510 298			5 858 440
Fonds commercial	2 927 170						2 927 170
Autres immobilisations incorporelles	1 419 841						1 419 841
VALEUR BRUTE	9 695 152			510 298			10 205 451
Amortissements et dépréciations	6 009 921				382 120		6 392 042
VALEUR NETTE	3 685 231						3 813 409

2018 En euros	Valeur au 01/01/2018	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2018
Brevets, marques, licences	4 645 463	705 848	3 170				5 348 141
Fonds commercial	2 927 170						2 927 170
Autres immobilisations incorporelles	1 467 342		47 501				1 419 841
VALEUR BRUTE	9 039 975	705 848	50 671				9 695 152
Amortissements et dépréciations	5 752 055				308 538	50 671	6 009 921
VALEUR NETTE	3 287 920						3 685 231

NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2019 En euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Terrains	2 632 241						2 632 241
Constructions	37 543 194			153 035			37 696 229
Installations techniques, matériel, outillage	32 835 099		1 097 248	2 003 537			33 741 388
Autres immobilisations corporelles	5 976 563		6 013	743 008			6 713 558
Immobilisations corporelles en cours	2 726 604	3 093 420		-3 063 787			2 756 237
Avances et acomptes	347 045			-346 091			955
VALEUR BRUTE	82 060 746	3 093 420	1 103 261	-510 298			83 540 607
Amortissements et dépréciations	64 273 554				3 500 092	918 464	66 855 182
VALEUR NETTE	17 787 193						16 685 425

2018 En euros	Valeur au 01/01/2018	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2018
Terrains	2 644 640	858	13 256				2 632 241
Constructions	37 371 361	420 646	248 813				37 543 194
Matériel industriel	31 790 892	2 783 297	1 739 090				32 835 099
Autres immobilisations corporelles	6 547 410	134 741	705 588				5 976 563
Immobilisations corporelles en cours	2 201 761	481 150		-43 693			2 726 604
Avances et acomptes	43 693	347 045		43 693			347 045
VALEUR BRUTE	80 599 757	4 167 737	2 706 747	0			82 060 746
Amortissements et dépréciations	63 245 063				3 715 321	2 686 830	64 273 554
VALEUR NETTE	17 354 694						17 787 193

NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**11.1 TABLEAU DE SYNTHÈSE**

2019 En euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Participations	112 358 220						112 358 220
Autres titres immobilisés	253 164		253 164				
Autres immobilisations financières	161 948	3 433					165 381
VALEUR BRUTE	112 773 332	3 433	253 164				112 523 601
Dépréciations	1 734 896				799 372	259 216	2 275 052
VALEUR NETTE	111 038 436						110 248 549

2018 En euros	Valeur au 01/01/2018	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2018
Participations	112 358 220						112 358 220
Autres titres immobilisés	253 164						253 164
Autres immobilisations financières	159 466	2 482					161 948
VALEUR BRUTE	112 770 850	2 482					112 773 332
Dépréciations	1 741 214					6 318	1 734 896
VALEUR NETTE	111 029 635						111 038 436

11.2 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations au 31 décembre 2019 détenues par BB GR :

En milliers d'euros	Capital	Autres capitaux propres	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis par la Société	Cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
A EST SUPÉRIEURE A 1 %									
Filiales françaises	113 765	-12 865	111 558	110 082	Néant	Néant	48	8 234	Néant
Filiales internationales	480	1 478	799	Néant	Néant	Néant	Néant	1 494	Néant
B N'EXCEDE PAS 1 %									
Filiales françaises									
Filiales internationales	1 200	25 434	1	1	Néant	Néant	93 221	1 321	Néant

11.3 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE

En euros	2019	2018
Plus d'un an	165 381	161 948
TOTAL	165 381	161 948

NOTE 12. ACTIF CIRCULANT**12.1 STOCKS**

En euros	2019	2018
Matières premières, autres approvisionnements	7 377 854	7 096 006
Marchandises	4 361 507	3 783 306
Produits finis, semis finis, en-cours	5 309 137	5 578 439
SOUS-TOTAL	17 048 498	16 457 751
Dépréciations :		
• Matières premières, autres approvisionnements	-2 845 352	-3 064 371
• Marchandises	-116 169	-37 459
• Produits finis, semis finis, en-cours	-692 728	-922 414
SOUS-TOTAL	-3 654 249	-4 024 244
TOTAL	13 394 249	12 433 507

12.2 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

En euros	2019	2018
PLUS D'UN AN		
MOINS D'UN AN	83 560 835	98 885 149
Avances et acomptes versés sur commandes	437 965	1 539 396
Clients et comptes rattachés	41 566 585	48 888 672
Autres créances ^(a)	41 556 285	48 457 081
TOTAL	83 560 835	98 885 149

(a) Les autres créances sont principalement composées du compte courant de cash pooling Groupe pour 21 909 954 euros, ainsi que de la TVA sur factures non parvenues & avoirs à établir pour 9 580 656 euros.

12.3 PRODUITS À RECEVOIR

En euros	2019	2018
Clients factures à établir	689 974	1 318 976
Autres créances	6 636 065	5 278 426
TOTAL	7 326 039	6 597 402

NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

En euros	2019	2018
Résultat d'exploitation	459 777	441 215
TOTAL	459 777	441 215

NOTE 14. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la société se compose de 2 795 763 actions ordinaires de valeur nominale 15,25 euros.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En euros	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport et réévaluation	Réserves et Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Subventions d'investissements	Capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2019	42 635 386	40 581 652	29 521 151	3 444 089	2 874 364	62 079	119 118 720
Autres mouvements de l'exercice					-32 035	-14 870	-46 905
Affectation du résultat			3 444 089	-3 444 089			0
Résultat de la période				-4 583 573			-4 583 573
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2019	42 635 386	40 581 652	32 965 240	-4 583 573	2 842 329	47 209	114 488 242

NOTE 15. ETAT DES PROVISIONS**15.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

2019 En euros	Valeur au 01/01/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur au 31/12/2019
Provisions pour retraites et pensions	6 420 391	725 965	916 543		6 229 813
Autres provisions pour risques et charges	4 911 293	1 451 738	2 055 435	956 486	3 351 110
TOTAL	11 331 684	2 177 703	2 971 978	956 486	9 580 922

2018 En euros	Valeur 01/01/2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur 31/12/2018
Provisions pour retraites et pensions	6 855 128	810 267	1 245 004		6 420 391
Autres provisions pour risques et charges	3 241 590	2 412 678	645 852	97 122	4 911 293
TOTAL	10 096 718	3 222 945	1 890 856	97 122	11 331 684

15.2 DEPRECIATIONS D'ACTIFS

2019 En euros	Valeur 01/01/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur 31/12/2019
DEPRECIATIONS D'ACTIFS	6 206 269	4 534 700	4 655 940	6 085 029
Des stocks	4 024 244	3 654 249	4 024 244	3 654 249
Des créances	447 129	81 079	372 480	155 728
Des titres de participation	1 481 732	799 372	6 052	2 275 052
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	253 164		253 164	

2018 En euros	Valeur 01/01/2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur 31/12/2018
DEPRECIATIONS D'ACTIFS	6 781 182	4 281 668	4 856 581	6 206 269
Des stocks	4 247 774	4 024 244	4 247 774	4 024 244
Des créances	792 194	257 424	602 489	447 129
Des titres de participation	1 488 050		6 318	1 481 732
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	253 164			253 164

NOTE 16. DETTES**16.1 ECHEANCES DES DETTES FINANCIERES**

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En euros	2019	2018
A MOINS D'UN AN	364 567	1 139 664
Fonds de participation	330 408	1 134 324
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5 340
Autres dettes financières	34 159	
A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	395 349	625 882
Fonds de participation	395 349	625 882
A PLUS DE 5 ANS	8 665	8 665
Dépôts et cautionnements reçus	8 665	8 665
TOTAL	768 581	1 774 210

16.2 ECHEANCES DES DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En euros	2019	2018
A MOINS D'UN AN	103 380 771	112 087 369
Dettes fournisseurs	40 392 419	42 968 385
Dettes fiscales et sociales	14 249 306	15 517 210
Autres dettes	48 739 046	53 601 774
A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS		
A PLUS DE 5 ANS		
TOTAL	103 380 771	112 087 369

16.3 CHARGES À PAYER

En euros	2019	2018
Intérêts courus sur emprunts	96 356	295 933
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 331 954	20 790 691
Dettes fiscales et sociales :		
• Congés payés	5 000 378	5 100 190
• Intéressement	1 767 834	1 809 347
• Autres	2 887 908	3 269 614
Autres dettes :		
• Remises, rabais et ristournes à accorder	44 775 677	51 033 229
• Clients créditeurs	1 353 227	299 527
• Avoirs à établir	707 921	858 811
• Autres	416 317	808 207
TOTAL	82 337 572	84 265 549

NOTE 17. ENGAGEMENTS HORS BILAN**17.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS****Engagements donnés et reçus :**

Néant

Instruments de change :

Au 31 décembre 2019, les opérations de change à terme sont les suivantes :

En Euros	Montants contractuels (cours initial)	Valeur de marché au 31-déc-19
Autres couvertures du risque de change		
Ventes à terme de devises		
Achats à terme de devises	2 549 388	-34 159
TOTAL		-34 159

17.2 ENGAGEMENT EN MATIERE DE CREDIT BAIL

Absence d'engagement de crédit-bail.

17.3 ENGAGEMENT DE PAIEMENTS FUTURS

Obligations contractuelles 2019 En euros	Paielements dus par période			
	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Contrats de location simple	1 189 521	2 572 134	568 442	4 330 097
TOTAL	1 189 521	2 572 134	568 442	4 330 097

NOTE 18. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL**18.1 ENGAGEMENTS DE RETRAITES, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES****Complément de retraite :**

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2019 sont les taux d'inflation (1,80 %), taux de rotation de personnel, taux d'augmentation des salaires (entre 1,80%) et taux d'actualisation (0,50 %).

Le montant global de l'engagement ainsi évalué s'élève à 317 121 euros au 31/12/2019.

En euros	2019	2018
Valeur actuelle des engagements	197 898	230 433
Eléments différés ^(a)	119 224	129 366
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	317 121	359 799

(a) Les éléments différés correspondent aux pertes ou gains actuariels.

Indemnités de fin de carrière :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'une indemnité de fin de carrière lors de tout départ en retraite a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2019 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (0,50%) et s'élève à 5 283 423 euros.

En euros	2019	2018
Valeur actuelle des engagements	9 137 255	7 975 997
Eléments différés ^(a)	-3 853 832	-2 803 465
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	5 283 423	5 172 532

(a) Les éléments différés correspondent aux pertes ou gains actuariels et aux coûts des services passés.

Médailles du travail :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'avantages pécuniaires, en contrepartie d'un nombre d'années de travail, en application de la réglementation du travail, des conventions collectives, des accords syndicaux professionnels, a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2019 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (0,50 %) et s'élève à 1 807 537 euros.

En euros	2019	2018
Valeur actuelle des engagements	1 807 537	1 630 408
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	1 807 537	1 630 408

Charge de l'exercice :

En euros	2019	2018
Coût des services rendus sur la période	480 604	508 699
Charge d'intérêt sur l'actualisation	164 720	180 870
Pertes (gains) actuariels	307 448	228 841
Charge de l'exercice	952 772	918 410

18.2 EFFECTIF MOYEN

Ventilation de l'effectif moyen	2019	2018
Cadres	146	137
Agents de maîtrise et employés	232	241
Ouvriers	347	376
TOTAL	724	754

18.3 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas fournie car elle reviendrait à communiquer sur une rémunération individuelle.

NOTE 19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R.123-198 11 du code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

NOTE 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**Covid 19**

Les états financiers de BBGR ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2019 de la société, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Chomage partiel

En raison de la crise sanitaire, BBGR a eu recours au chômage partiel à partir de la fin du mois de mars.

La décision de recourir au chômage partiel a eu les impacts financiers suivants sur la période mars 2020 - mai 2020:

- 1,3M€ d'indemnités reçues de l'état
- 0,9M€ d'économies de charges patronales sur les heures chômées

Par ailleurs, BBGR a choisi de compenser à 100% le salaire de ses collaborateurs en chômage partiel, et cette mesure a eu un coût global pour la société de 0,6M€.